

Lettre du débat

N°2

Lancé le 18 septembre 2013 à Bourgoin-Jallieu, le débat public portant sur les projets de canalisations de transport de gaz naturel ARC LYONNAIS et VAL DE SAÔNE bat son plein. Dix réunions publiques ont été organisées au cours des mois de septembre et octobre dont deux réunions thématiques portant sur l'opportunité de ces projets, dont celle de Lyon qui a été filmée et retransmise en direct sur le site internet du débat public.



Interview de Jean-Yves Ollivier, président de la Commission particulière du débat public

Après plus d'un mois et demi de débat public, pouvez-vous nous dire quels sont les premiers thèmes régulièrement évoqués par le public ?

JYO : Les premiers participants ont évoqué des thématiques très diverses. En premier lieu, et c'est normal puisque nous traversons un territoire rural, les impacts de ces projets sur l'agriculture. Ensuite, les normes qui entourent la pose de ce gazoduc et les réglementations en termes de constructibilité au-dessus et autour de la canalisation. Enfin, un certain nombre de participants ont voulu approfondir les justifications concernant la réalisation de ces projets. L'absence de coordination avec d'autres projets d'équipement du territoire (Projets de LGV, autoroutes, autres canalisations...) a été critiquée.

La Commission particulière du débat public a rencontré les citoyens de tous les départements potentiellement traversés par les gazoducs, chaque remarque et argument souvent lié à la nature du territoire traversé (zone agricole, zone péri-urbaine, étangs, domaines forestiers...) a été entendu et consigné par la Commission.

Comment les citoyens peuvent-ils être informés et continuer à participer à ce débat public ?

JYO : La tenue des réunions publiques se poursuit sur tout le territoire concerné jusqu'au 18 décembre 2013. Les personnes habitant les communes concernées par le fuseau d'étude du projet sont informées par voie de presse, d'affichage et par l'intermédiaire de tracts distribués sur les marchés et dans leurs boîtes aux lettres. Il est très important que chacun puisse avoir accès à l'information ! Le débat public se passe également en ligne, chacun peut obtenir des informations et poser des questions sur notre site internet :

www.debatpublic-arclyonnais-valdesaone.org

Comment s'annonce la suite du débat ?

JYO : Neuf réunions publiques sont programmées en novembre et décembre. Les réunions de clôture auront lieu le 17 décembre à Bourgoin-Jallieu (partie ARC LYONNAIS) et le 18 décembre à Genlis (partie VAL DE SAÔNE). Ensuite, la Commission particulière aura deux mois pour rédiger un compte-rendu du débat. La CNDP publiera quant à elle le bilan du débat. Le maître d'ouvrage annoncera en mai 2014 sa décision sur la réalisation des projets.

Deux réunions thématiques

La Commission particulière du débat public a organisé deux réunions thématiques portant sur l'opportunité des projets. La première a eu lieu à Quetigny le 22 octobre. La seconde a eu lieu le lendemain à Lyon et a été diffusée en direct sur le site internet du débat. La Commission avait demandé à trois experts d'apporter leur éclairage : David Krembel de la Direction générale de l'énergie et du climat, Nâïma Idir de la Commission de régulation de l'énergie et Claude Conrard de l'Union des industries utilisatrices d'énergie.

Retrouvez la vidéo de la réunion sur :

www.debatpublic-arclyonnais-valdesaone.org





Quelles sont les thématiques qui vous questionnent ?

- ▶ **Les impacts environnementaux du projet :** sur les corridors écologiques, la biodiversité, les zones protégées...
- ▶ **La coordination des projets avec les équipements** existants ou projets d'aménagement du territoire
- ▶ **Les caractéristiques techniques des projets :** diamètre des canalisations, durée de vie, pression à laquelle le gaz est transporté...
- ▶ **Les obligations légales,** les bandes de servitudes et les indemnités prévues suite à la pose des canalisations
- ▶ **Les impacts des projets sur l'agriculture** notamment sur les sols et les réseaux d'irrigation et de drainage
- ▶ **La justification des projets :** le lien avec la géostratégie du gaz et le débat national sur la transition énergétique
- ▶ **La traversée des forêts :** réglementation en vigueur, remise en état, compensation...
- ▶ **Les problèmes de sécurité :** risques induits par le passage de la canalisation et les contraintes qui pèsent sur le développement de l'urbanisme

Actualité européenne

La Commission européenne a adopté le 14 octobre une liste sur laquelle figurent quelques 250 projets essentiels d'infrastructure dans le secteur de l'énergie. Ces projets d'intérêt commun (PIC) bénéficieront de procédures accélérées pour l'octroi des licences et de meilleures conditions de régulation. Les projets ARC LYONNAIS et VAL DE SAÔNE figurent sur cette liste.



La place du gaz dans le mix énergétique :

Lors des réunions thématiques des 22 et 23 octobre, David Krembel de la Direction générale de l'énergie et du climat a eu l'occasion de donner des éléments sur la place du gaz dans le mix énergétique :

- 15% de la consommation française d'énergie primaire
- Depuis 1973, croissance de la consommation de gaz supérieure à celle des autres énergies : **3,6%** en moyenne annuelle contre 1,1%
- La part du gaz dans le bilan énergétique national a pratiquement **doublé entre 1973 et 2010 passant de 7,4% à 15%**.



Les cahiers d'acteurs

Si vous êtes une association, fédération, collectivité, administration... Vous pouvez produire un cahier d'acteur. Il s'agit d'un document argumenté et portant sur les projets, rédigé par chaque acteur. Il est mis en forme et diffusé par la Commission dans les mêmes quantités que le dossier du maître d'ouvrage.

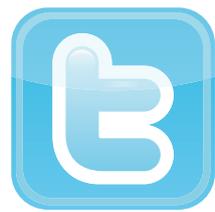


► **Venez-vous exprimer en ligne !**
Vous pouvez poser vos questions, donner votre avis et lire les documents du débat sur notre site internet :

www.debatpublic-arclyonnais-valdesaone.org

Suivez-nous sur twitter !

Le débat public ARC LYONNAIS - VAL DE SAÔNE a un compte Twitter, venez interagir avec nous :
@ALVDS



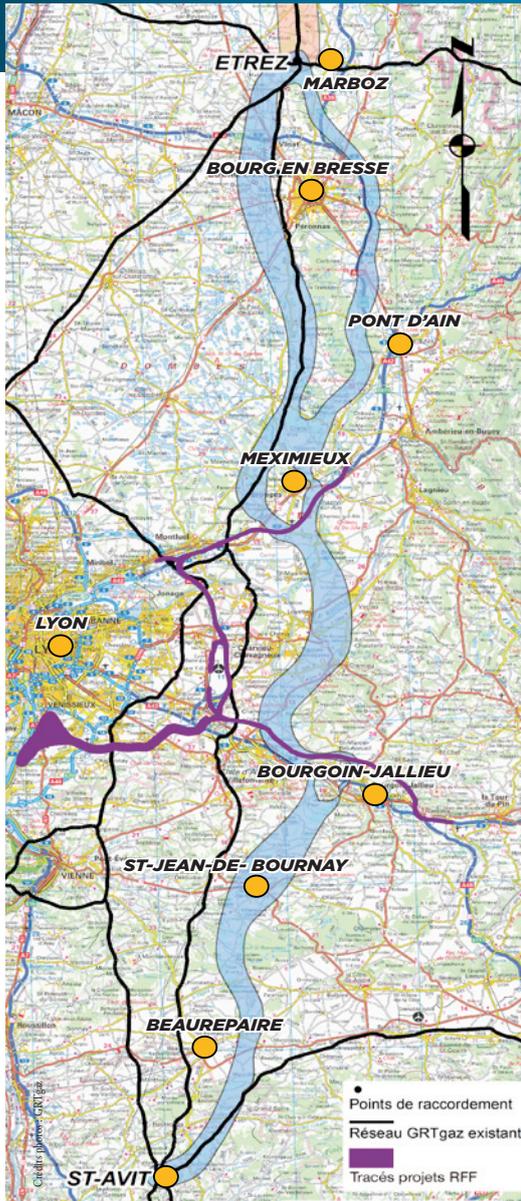
On en parle dans la presse



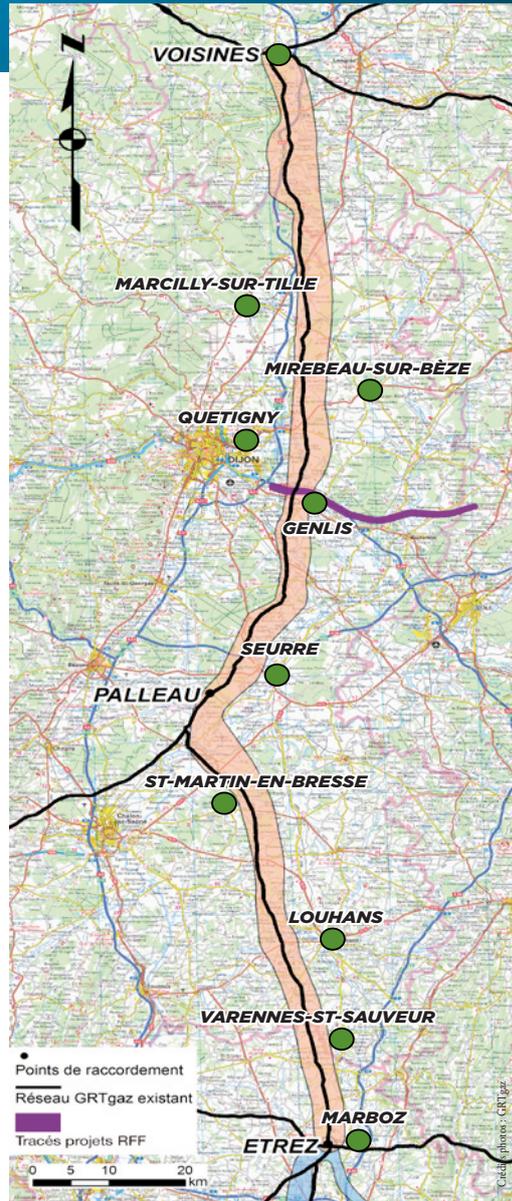
Depuis son lancement, le débat public ARC LYONNAIS VAL DE SAÔNE, c'est : **42 journalistes** rencontrés (27 lors des conférences et points presse sur tout le fuseau puis 15 lors des 6 premières réunions publiques), **4 reportages télévisés** (dont un journal en direct depuis la réunion publique de Voisines), 6 sujets radios, 15 publications sur internet et 31 parutions presse écrite.

Si dans un premier temps, les médias informaient en expliquant l'objet du débat public, ils font aujourd'hui des annonces et des comptes-rendus des différentes réunions publiques. Véritable témoignage du débat, cette médiatisation permet à tous d'avoir accès aux questions qui préoccupent la population et aux réponses apportées par le maître d'ouvrage, GRTgaz.

le projet **arclyonnais**



le projet **valdesaône**



les réunions publiques

Projet
ARC LYONNAIS

Projet
VAL DE SAÔNE

Mardi 5 novembre - 18h30	Saint-Martin-en-Bresse (71) - Salle polyvalente Jean Paccaud
Mercredi 6 novembre - 18h30	Meximieux (01) - Salle des fêtes
Mardi 12 novembre - 18h30	Marcilly-sur-Tille (21) - Salle polyvalente Petits Ormeaux
Lundi 18 novembre - 18h30	Marboz (01) - Salle des fêtes
Mardi 26 novembre - 18h30	Bourg en Bresse (01) - LE VOX
Mercredi 4 décembre - 18h30	Varennes-Saint-Sauveur (71) - Salle communale
Mardi 10 décembre - 18h30	Louhans (71) - Salle polyvalente de Chateaurenaud
Mardi 17 décembre - 18h30	Bourgoin-Jallieu (38) réunion de clôture ARC LYONNAIS Conseil général de l'Isère - Auditorium
Mercredi 18 décembre - 18h30	Genlis (21) réunion de clôture VAL DE SAÔNE Espace culturel Paul Orssaud

• 4, rue docteur Polosson - 38300 Bourgoin-Jallieu
 • Place des Nations Unies - BP 87009 - 21070 Dijon cedex
 04 27 54 94 00 | contact@debatpublic-arclyonnais.org
 contact@debatpublic-valdesaone.org
 www.debatpublic-arclyonnais-valdesaone.org
 Twitter : @debatpublicALVDS
 Facebook : Débat Public ALVDS



• Directeur de publication : Jean-Yves OLLIVIER
 • Rédaction : iddest
 • Création graphique : agence **reciproque**
 • Photos : GRTgaz et iddest
 • Impression : Imprimerie Reboul - Imprimé sur papier recyclé certifié PEFC